
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2008-641 DU 05 NOVEMBRE 2008

Portant nomination des Préfets des
Départements de la République
du Bénin.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2008-637 du 27 octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2007-448 du 02 octobre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire ;
- Sur** proposition du Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 octobre 2008 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommées dans les fonctions de Préfet de différents Départements de la République du Bénin, les personnes dont les noms suivent :

Préfet des Départements de l'Atacora
et de la Donga

: Monsieur Gervais N'DA SEKOU

Préfet des Départements de l'Ouémé
et du Plateau

: Monsieur François HOUSSOU

Préfet des Départements de
l'Atlantique et du Littoral

: Monsieur Jules Honorat HESSOU

Préfet des Départements du Borgou
et de l'Alibori

: Monsieur Denis ALI YERIMA

Préfet des Départements du Mono
et du Couffo

: Monsieur Corentin Agbéléssessi
KOHOUÉ

Préfet des Départements du Zou
et des Collines

: Monsieur Armand Maurice
NOUATIN

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures
contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des
intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 05 novembre 2008

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



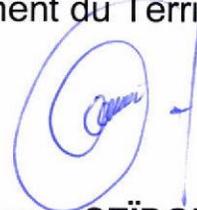
Dr Boni YAYI.-

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Soulé Mana LAWANI.-

le Ministre de la Décentralisation, de la
Gouvernance Locale, de l'Administration
et de l'Aménagement du Territoire,



Alassane SEÏDOU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 4 AUTRES
MINISTÈRES 29 SGG 4 DGBM-DCF-DGTC- DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB –
DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE
01 JO 1.